Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 572

Intitulé

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Métiers de l'enseigne et de la signalétique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Modalités d'élaboration de références :

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, Recteur de

ll'académie

CPC n° 5

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

255 Electricite, électronique

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce CAP fabrique tous types d'enseigne. Il en assure la pose. Il effectue l'entretien courant et les réparations simples.

L'enseigniste fabrique des enseignes en verre, en plastique (PMMA-PVC) et matériaux composites, en métal.

Il réalise aussi des enseignes en bandeau et caisson.

Il maîtrise les techniques de découpage, d'usinage, de conformation à froid et à chaud, d'assemblage et de collage des matériaux.

En verrerie, il réalise le soufflage et le pompage des tubes de verre. Pour la finition de l'ouvrage, il applique la peinture et si nécessaire intègre les équipements électriques.

Le travail en atelier terminé, il se rend sur le site pour la pose, commence par la préparation du chantier, puis trace un plan de pose à l'emplacement défini. Ensuite, il scelle l'armature et assemble dans l'ordre requis les éléments de l'enseigne.

Il achève l'installation par le raccordement électrique, en vérifie la conformité et procède aux essais de contrôle.

Ses activités supposent qu'il sache organiser les postes de travail, définir et respecter l'ordre des opérations.

L'autonomie dont il dispose implique une bonne connaissance et une application stricte des consignes de sécurité, notamment lors des opérations de pompages et lors des interventions sur l'installation.

Il est capable de recueillir et d'analyser les informations nécessaires à son travail.

Il sait exécuter des croquis, tracer différents types de lettres ainsi qu'effectuer le tracé d'un tube à cathode froide.

Les emplois se trouvent dans les PME qui constituent le tissu industriel du secteur.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

entreprises de fabrication et de pose d'enseignes lumineuses

poseur d'enseignes, fabricant d'enseignes lumineuses

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1602 : Électricité bâtiment

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Analyse d'une situation professionnelle
- Réalisation d'un ouvrage
- Pose, installation et maintenance d'un ouvrage
- Français et histoire-géographie Enseignement moral et civique
- Mathématiques et sciences physiques et chimiques
- Education physique et sportive
- langue vivante étrangère facultative

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
	- Procéder à l'analyse d'une situation professionnelle de son métier et proposer l'organisation de son intervention
professionnelle	- Analyser un dossier technique (plan, catalogue, pièces écrites)
	- Décoder des documents techniques
	- Extraire les informations nécessaires au travail à effectuer
	- Préparer un travail en utilisant ses connaissances technologiques en faisant apparaître les conditions de sécurité
	- Réaliser une lettre ou un motif suivant les conventions de dessin
	-Réaliser des plans de montage et de pose d'une enseigne
	- Réaliser sommairement une maquette d'enseigne (exécution de croquis, étude ou complément d'un projet d'implantation
Bloc de compétence n°2 de	- Fabriquer un ouvrage simple et courant de la profession
la fiche n° 572 - UP2 Réalisation d'un ouvrage	- Reconnaître les matériels et les outillages à l'atelier
	- Rendre compte d'anomalies éventuelles à l'atelier
	- Communiquer à l'interne et à l'externe à l'atelier
	- Préparer les postes de travail à l'atelier
	- Mettre en oeuvre les matériaux
	- Souffler
	- Mettre les tubes en formation
	- Assembler les éléments
	- Câbler les composants

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 572 - UP3 Pose, installation et maintenance	- Reconnaître les matériels et les outillages sur le site de pose ou d'intervention
d'un ouvrage	- Rendre compte d'anomalies éventuelles sur le site de pose ou d'intervention
	- Communiquer à l'interne et à l'externe sur le site de pose ou d'intervention
	- Préparer les postes de travail sur le site de pose ou d'intervention
	- Préparer le site
	- Implanter un plan de pose
	- Exécuter les scellements
	- Installer l'ensemble
	- Raccorder l'installation
	- Contrôler le produit
	- Participer à la gestion de la qualité
	- Vérifier la conformité de l'installation
	- Réaliser l'entretien courant et les dépannages simples
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 572 - UG1	Français :
Français et Histoire- Géographie - Enseignement moral et civique	- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
	- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
	- Devenir un lecteur compétent et critique
	- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle
	Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique
	- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
	- Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace
	- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés
	- Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 572 - UG2	- Rechercher, extraire et organiser l'information
Mathématiques - Sciences	- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un
physique et chimiques	protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
	- Expérimenter
	- Critiquer un résultat, argumenter
	- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 572 - UG3	Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues :
Education physique et sportive	- Réaliser une performance motrice maximale
	- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
	- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
	- Conduire et maïtriser un affrontement individuel ou collectif
	- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 572 - UF Langue	Compétences de niveau A2 du CECRL
vivante étrangère	- S'exprimer oralement en continu
	Interagir en langue étrangère
	- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		Х

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-1 à D 337-25 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du14/06/2000

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

Base Reflet Cereq

http://www.cereq.fr

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :